

Les femmes ont moins de chances d'obtenir une mesure de formation

Parmi les bénéficiaires de l'aide sociale, les hommes sont avantagés. La mesure de placement serait plus rentable pour eux.

Francesca Sacco HR Today

Les bénéficiaires de l'aide sociale ne choisissent généralement pas eux-mêmes leurs programmes d'emploi ou d'occupation. C'est l'administration qui en décide, en fonction de ce qui lui paraît adéquat. Dans la pratique, l'aide sociale est de plus en plus liée à la participation à ces programmes. Un refus peut entraîner une diminution des prestations, voire leur suppression. Une étude* menée par des chercheurs de l'Université de Bâle, publiée au printemps dernier mais passée quasi inaperçue, dénonce les conditions appliquées au 3^e marché du travail.

Selon les informations fournies par 19 cantons dans le cadre de l'étude, le taux moyen de participation des bénéficiaires de l'aide sociale aux programmes d'emploi ou d'occupation varie de... 4% à 100%. Comment expliquer un tel écart? L'Office fédéral de la statistique (OFS) a calculé que 4,4% des bénéficiaires de l'aide sociale de plus de 15 ans sont inscrits à l'un de ces programmes. «La vérité se situe probablement à mi-chemin entre les deux: seule une minorité de personnes bénéficiant de l'aide sociale est éligible à un programme d'occupation», affirment les quatre auteurs principaux, Melanie Studer, Gesine Fuchs, Anne Meier et Kurt Pärli. D'après eux, 36% de ces jeunes «assistés» sont capables de travailler, mais sans emploi. Globalement, seuls 37% des effectifs de l'aide sociale sont professionnellement actifs.



Les bénéficiaires de l'aide sociale (ici un entretien dans le canton d'Argovie) sont invités à prendre part à des programmes d'occupation. KEYSTONE

«Dans tous les cantons, les chances d'être affecté à un programme d'occupation varient considérablement selon la nationalité et le sexe.»

Stages non rémunérés

En 2018, l'Observatoire de l'aide sociale et de l'insertion (OASI), à Genève, avait mis en garde contre le détournement des stages non rémunérés de l'activité de réinsertion (AdR) pour pallier le déficit de personnel salarié. Les stagiaires déplorent un manque de reconnaissance de leur travail et les institutions qui les accueillent – services publics et organismes subventionnés – regrettent eux-mêmes de ne pas pouvoir les rétribuer. L'OASI en appelle à la création d'une base légale pour l'AdR. **FSA**

Droit du travail flou

Le fait que les bénéficiaires de l'aide sociale puissent être sanctionnés s'ils refusent de participer à des programmes est «problématique», tout d'abord parce que cela induit un effet disciplinaire, et il n'est pas prouvé que ce soit productif. Ensuite, il y a un grand flou au niveau des rapports juridiques dans le cadre de ces programmes. Ceux-ci devraient être réglementés par des contrats de travail, et les salaires obligatoirement soumis aux assurances sociales.

Conformément aux recommandations de la Conférence suisse des institutions d'assistance publique (CSIAP), les salaires sont payables 13 fois l'an et doivent se situer entre 2200 et

4500 francs par mois, en fonction des qualifications professionnelles de la personne. Le salaire horaire varie de 15 à 31 francs.

La moitié des cantons affirment avoir mis en place des programmes d'intégration. Cependant, la disponibilité de ces programmes diffère: sur 11 cantons qui ont fourni des données, il y en a cinq où les communes n'en auraient aucun à proposer. À l'échelle nationale, 36% des bénéficiaires de plus de 15 ans sont capables de travailler, mais sans emploi. Les programmes sont généralement assortis d'ambitions d'ordre socio-pédagogique: restauration de l'autonomie ou de l'indépendance, développement de l'employabilité, stimulation des compétences sociales, etc.

Discriminations à la pelle

Dans tous les cantons, les chances d'être affecté à un programme d'occupation varient considérablement selon la nationalité et le sexe. «Les hommes suisses ont deux fois plus de chances de participer à des programmes que les femmes étrangères, bien qu'il n'y ait aucune raison objective à cela», relèvent les auteurs.

Ce phénomène avait été constaté dans des études précédentes, et la thèse avancée pour l'expliquer était que les responsables des placements choisissaient les candidats en fonction de leur rentabilité présumée, «des hommes étant à cet égard considérés comme étant plus susceptibles d'exercer une activité lucrative stable et sur le long terme que les femmes». Il faut dire que les coûts des programmes se montent généralement à plusieurs centaines de francs par mois et par personne. «De surcroît, la catégorisation des groupes de bénéficiaires par origine, région et âge joue également un rôle.» Pour les jeunes, les responsables des placements considèrent que «cela vaut la peine d'investir car il y a encore du potentiel». Quant aux bénéficiaires âgés, ils ne sont «bien sûr pas intégrés à

de nombreuses mesures de réinsertion, puisqu'il faut gérer équitablement les ressources».

Conclusion des auteurs: «Depuis les temps modernes, la pauvreté est considérée comme un mal qui s'accompagne de l'idée d'échec, à connotation morale, et qui peut être combattue avec le travail et la pression à travailler. La question de savoir si une personne est pauvre parce qu'elle ne peut pas ou ne veut pas travailler imprègne les débats et la pratique autour des programmes d'occupation de l'aide sociale.» Des recherches étatsuniennes ont démontré que ces programmes n'ont pas l'effet escompté sur la réduction de la pauvreté.

En Allemagne, des études sur les effets du programme social Hartz IV suggèrent que le discours sur la responsabilité individuelle aboutirait à un résultat contraire au but recherché, en raison de mécanismes de contrôle omniprésents. La théorie selon laquelle les personnes resteraient à l'aide sociale parce qu'une activité lucrative n'en vaut pas la peine n'a pas été confirmée. «Il est fondamentalement controversé de savoir si une politique disciplinaire sous forme de sanctions fonctionne, c'est-à-dire si la réduction ou la suppression des prestations contribue effectivement à la réalisation de l'objectif d'intégration professionnelle et sociale. Certains modèles économiques considèrent généralement que les prestations sociales ont en soi un impact négatif sur la volonté de travailler et que, pour cette raison, les obligations doivent être imposées de manière conséquente et le droit à l'aide doit cesser si la contre-prestation est refusée. D'un autre côté, une doctrine juridique récente considère que la participation forcée à des programmes d'occupation conduit à une action disciplinaire inappropriée au lieu de surmonter l'état de nécessité.»

<https://thirdlabourmarket.ius.unibas.ch/fr>

Itinéraire d'un pays à succès

L'œil du pro

Carine Dilitz
Directrice
Oasys
Consultants



Ni flic ni voyou, un professionnel! La disparition de «Bébel» nous rappelle le parcours de ce baroudeur flamboyant qui a divertit des générations par ses personnages de rêve à qui tout réussissait avec panache! A l'image de notre pays qui fait tout

si bien! Nous égayer en replongeant dans l'ambiance, les costumes et la musique entraînante de «Borsalino» est une parade bienvenue contre cette pandémie sans fin et sa cohorte de «mutants».

Nous aussi, mutons et cessons de regarder en arrière pour flirter avec la réussite, à l'instar de Jean-Paul Belmondo, et nous épanouir dans nos vies personnelles et professionnelles. Le seul traveling est celui de la rigueur, du travail bien fait, de l'endurance, de la qualité, de l'optimisme et de la passion. Des qualités que je perçois chez nos di-

rigeants et managers à succès, qui conjuguent satisfaction et accomplissement.

Notre pays recèle tant de talents, d'entrepreneurs innovants, d'investisseurs courageux, d'industries renommées, même dans des régions reculées. Tout cela repose sur un équilibre bien helvétique, dont nous seuls avons le secret: produire de la qualité, encore et toujours, avec constance, la valoriser, la communiquer et l'exporter. Pas simple pour un petit pays coincé entre des montagnes et des réalités culturelles et linguistiques si différentes,

rien qu'en Suisse romande. J'ai ainsi eu plaisir à apprendre que la scierie familiale du groupe Corbat, dont le siège est à Vendlincourt, dans le Jura, va participer avec ses poutres en chêne à la reconstruction de la charpente de Notre-Dame de Paris, rien que ça!

Cela montre que la Suisse n'est pas «À bout de souffle», mais «Le Magnifique» petit pays qui réussit grâce à sa capacité d'exploitation de ses richesses ancestrales, leur valorisation, en mettant l'excellence au cœur du labeur quotidien. En dépit de sa taille, il continue

d'innover pour trouver de nouveaux créneaux, à l'image de la scierie Corbat qui a lancé un projet pionnier remarquable, H2Bois, visant à produire de l'hydrogène à partir de vieilles traverses de chemin de fer. Encore fallait-il y penser, s'entourer de gens talentueux et passionnés, pour se donner une chance de succès.

Sans passion, sans engagement, sans recherche de qualité, difficile de faire la différence dans le contexte compétitif actuel. Heureusement, l'excellence demeure au centre de nos industries et lorsque

leurs capitaines cultivent l'ouverture sur le monde, anticipent des changements et flairent des tendances, ils se forgent une réputation loin à la ronde, leur permettant de régaler à l'international également.

Même si l'actu du Covid-19 s'est sournoisement installée dans notre quotidien, ne soyez pas à bout de souffle, mais dans l'action! Il y a forcément un joli rôle pour vous sur ce marché en mutation. Alors, moteur, et occupez le premier rôle de l'affiche.

cdilitz@oasys.ch

